



MAIRIE de  
**TOURVILLE-SUR-ODON**

14210

Tél. 02 31 80 99 80

Fax 02 31 08 46 38

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 11 JUIN 2018

Qui s'est tenue à 20 h30 en mairie de Tourville sur Odon  
Sous la Présidence de Monsieur Robert MICHEL, Maire

Présents : - Marie-Claire LEVÊQUE- Didier BOULEY - Olivier LE MEILLEUR - Gilles GOUPIL - Fabienne MANSION - Jérôme VIBERT - Carole TURQUETIL- Aurélie BLONDEL- Jean-Jacques MILLOT- Olivier HUET - MOUSSAY Chantal -

Absents excusés : Alexandra BOURGUIGNON- Catherine REGNIER (pouvoir Didier BOULEY)- Gilbert DEBON (pouvoir Fabienne MANSION):

Conseil du 14 mai 2018 : Pas de remarque

### - Renouvellement Contrat Enfance Jeunesse CAF ( Relais d'Assistants Maternels)

Madame Mansion Fabienne rappelle que la commune bénéficiait d'un Contrat Enfance Jeunesse CAF (Relais d'Assistants Maternels). Trois communes sont couvertes par ce contrat d'une durée de 4 ans qui arrive à échéance fin 2018. Il convient de demander son renouvellement cette année. La CAF nous fera parvenir par la suite une convention pour signature. Au préalable, une réunion aura lieu à Tourville le 10 juillet avec la CAF, la Mutualité et les représentants des communes de Mouen et de Verson.

Après une présentation du relais d'assistante maternelle, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour une demande de renouvellement.

### - Dématérialisations des déclarations préalables à l'activité de meublé de tourisme et chambres d'hôtes

Pour informer et faciliter les démarches des hébergeurs, la communauté urbaine Caen la mer met en place un dispositif nouveau et adapté : - Une gestion dématérialisée de la taxe de séjour : Accessible au 1er septembre 2018, une plateforme de déclaration (DECLALOC') et de reversement de la taxe de séjour permettra aux hébergeurs d'effectuer l'ensemble des démarches de manière simple et rapide !

Par cet outil, l'hébergeur pourra suivre l'évolution de sa fréquentation et de son taux de remplissage. Des sondages réguliers lui permettront de donner facilement son avis et d'être ainsi pleinement intégré à la stratégie touristique communautaire.

Pour Caen la mer, l'outil permettra un suivi statistique précis qui permettra d'alimenter l'observatoire touristique de la communauté urbaine. Accord du conseil pour prendre une délibération, permettant au Maire de signer une convention en partenariat avec la Communauté Urbaine de Caen la mer.

### - Attribution d'un logement en location

Il s'agit du logement du presbytère situé au rez de chaussée à droite en entrant.

Studio de 30 M2 de surface Habitable ; Loyers : 290 euros. La personne est salariée et il y aura un cautionneur. Accord du Conseil.

Il est précisé que 2 locataires ont donné leur préavis. Deux logements vont se trouver libres en septembre. Il s'agit du logement situé au-dessus de la boucherie et celui au-dessus de l'école maternelle. La commune prendra l'Agence Laforêt pour la location.

### - Projet de plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs de logement social

Le maire présente une synthèse du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs de Logement social, adopté par Caen la mer le 17 avril 2018 lors de la Conférence

Intercommunale du Logement (CIL), et sur lequel les communes doivent rendre un avis pour qu'il soit validé définitivement.

Conformément au Code de la Construction et de l'habitation-CCH, pour une durée de 6 ans. Le plan définit en détail les différentes règles d'accès au logement. Il rappelle les différents dispositifs existants. Les règles générales:

- Outre les règles d'accès au logement social, le demandeur disposera des données d'information sur le parc social, le délai d'attente, par taille et type de logements, par commune.

- L'enregistrement de la demande pourra se faire auprès des lieux d'enregistrement qui doivent l'enregistrer dans un délai maximum de 15 jours à partir du dépôt de la demande ou sur le site en ligne (délai d'enregistrement 5 jours) ; les pièces jointes sont numérisées et le demandeur reçoit une attestation d'enregistrement.

- La demande doit être renouvelée tous les ans sinon elle est radiée. Le demandeur peut modifier sa demande pour l'adapter à sa situation.

Des critères de priorité sont mises en place

Obligation pour chaque bailleur d'avoir une Commission d'Attribution de Logement (CAL) dont la composition est fixée par la loi, dotée d'une procédure écrite interne de gestion de la demande.

Pas de changement, le Maire de Tourville fera toujours parti de la Commission d'attribution sur la commune comme cela était le cas

actuellement.

Des dérogations aux plafonds de ressources peuvent être définies par le Préfet, par département

Tout demandeur est informé des décisions prises en Commission d'Attribution de Logement (CAL)

directement sur le site avec les motifs de non attribution si c'est le cas et, si attribution, la description précise de son logement. Le demandeur a 10 jours pour répondre.

L'information du public est renforcée au travers de lieux d'accueil : la Maison de l'Habitat, les

baillleurs, les communes agréées lieux d'enregistrement. Chaque bailleur contribue financièrement au fonctionnement de la Maison de l'Habitat au prorata du nombre de logements sociaux sur Caen la mer. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, indique n'avoir aucune observation particulière et donne un avis favorable au projet.

#### - Diagnostic Archivage

Depuis l'existence de la commune, aucun tri n'a été fait. Cela s'avère aujourd'hui indispensable, la place commençant à manquer et certains documents doivent pouvoir être éliminés sinon être transférés aux Archives Départementales du Calvados.

Le Centre de gestion (CDG 14) s'est déplacé pour faire une visite de nos archives et nous a envoyé un compte rendu et une proposition de convention pour une intervention, prévoyant des préparations des éliminations, du rangement et du classement.

Le maire propose de signer la convention mais de préciser qu'un tri préalable sera fait par la commune et que la durée d'intervention maximale ne devrait pas dépasser les 10 jours.

Accord du Conseil à l'unanimité

#### - Proposition de mise en place de la fibre pour la commune

Proposition de Coriolis : Raccordement 690 euros

Fonctionnement : Abonnement avec maintien de l'ensemble des lignes et numéros y compris 2 mobiles 317,16 TTC par mois c'est-à-dire identique à la facture actuelle

Investissement : Changement obligatoire d'autocom 3215 HT (on récupère la TVA) ; L'autocom actuel a plus de 15 ans et donc est plus qu'obsolète.

Nécessité aussi de changer notre système d'alarme qui commence également à dater : coût 1500 euros HT.

Accord du Conseil

#### - Informations diverses du maire

- Réception de l'arrêté d'approfondissement et de renouvellement d'autorisation d'exploitation de carrières pour la société des Carrières de Mouen pour une durée de 20 ans (juin 2038)

- Vérifications et mesures de débit des bornes et bouches d'incendie faites par la SAUR sur demande de la commune. Constat correct de débit.

- Lotissement l'Orée du Bocage, validation des 2 macros lots Logipays par les services de l'état. Attente du passage en Préfecture pour instruction du dossier de financement. Le permis d'aménager pourrait être déposé en septembre ou Octobre.

- Chemin des Carrières : choix par le conseil municipal du nom du petit lotissement en projet : lotissement « Les Carrières » ; la rue qui se prolongera dans le lotissement s'appellera rue des carrières.

- Projet MOHO : Le maire informe le conseil du nouveau projet de développement économique de Caen la mer, à l'emplacement de l'ancienne concession automobile Renault de Caen, en face des Rives de l'Orne : il s'agit du 1<sup>er</sup> Collider européen, d'une surface de 7500 m2, réunissant des étudiants, des chercheurs, des start-ups, des salariés de PME/PMI, etc. Il sera à la fois un lieu de vie ouvert à tous et un lieu de travail, de développement d'innovations s'appuyant sur la transformation numérique et l'économie collaborative. Le coût du projet est estimé à 18 millions d'euros. Des mécènes privés soutiennent déjà le projet à hauteur de 4 millions d'euros. Le projet générera ses propres recettes par la suite et les investissements privés prendront ensuite le relais.

#### - Rapport des commissions

Marie Claire Lévêque : Sondage sur le choix entre prélèvement et paiement par internet concernant le paiement de la cantine et de la garderie municipale : Résultat, 50% des familles ont répondu et le choix est moitié moitié. Après discussion, le conseil décide de valider le paiement par internet comme possibilité nouvelle, les anciens modes de paiement étant bien entendu maintenus. Une information sera faite au préalable avant la mise en place. Conseil d'école ; Emploi du temps du personnel des écoles pour la rentrée de septembre compte tenu des nouveaux horaires.

Aurélié Blondel : Information sur la dernière commission Culture et sports (Piscines et Golf)

Jérôme Vibert : Coffret électrique, rue du château.

Carole Turquetil : concertation sur le choix de la couleur pour les futurs travaux de peinture de la salle polyvalente.

Olivier Huet : Clôture terrain de tennis ; Entretien terrain de boules

Fabienne Mansion : Bibliothèque fermée du 30 juillet au 19 Août inclus. Deuxième distribution de compost ; Bilan concert de Lamido du 10 juin à la salle polyvalente. Fête communale Samedi 16 au soir. Conseil Municipal Jeunes.

#### AGENDA :

Prochain Conseil Municipal le MARDI 3 juillet 2018 à 20H30

Levée de séance 23H30

Fait à Tourville sur Odon, le 18 Juin 2018  
Le Maire, Robert MICHEL

